

in [http://www.scienceshumaines.com/articleprint2.php?lg=fr&id\\_article=35419](http://www.scienceshumaines.com/articleprint2.php?lg=fr&id_article=35419)

Grands Dossiers N° 41 - déc 2015 - jan-fév 2016

De la formation au projet de vie

## La grande histoire de l'éducation populaire

Jean-Marie Mignon

**Auberges de jeunesse, scoutisme, maisons des jeunes et de la culture..., autant de moyens pour éduquer et cultiver le peuple. Durant le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle, les mouvements d'éducation populaire ont affiché une belle vitalité.**

S'inscrire dans un ciné-club de lycée ou s'insérer dans une troupe de scouts, entrer dans une maison de quartier, adhérer à un collectif de défense de l'environnement, à un atelier d'expression artistique, une association de soutien des droits de l'homme, participer à une université populaire ou à l'une de ces innombrables associations proposant des activités socioéducatives sur le chemin de la découverte du monde et invitant chacun à y prendre sa place : tout cela manifeste, de la part de ceux qui s'y investissent, un engagement plus ou moins profond dans le champ large et varié de l'éducation populaire. On y passe le temps d'un été ou sa vie entière, comme adhérent, bénévole, militant ou salarié.

Le terme d'éducation populaire ne peut pas être caractérisé de façon précise. On peut toutefois lui donner un dénominateur commun : un projet éducatif qui complète l'enseignement scolaire et qui prépare à la vie citoyenne, sans exclure personne, dans un but d'épanouissement personnel et de socialisation, et dans le respect des opinions des individus et des familles.

### L'inspiration de Condorcet

Cet univers éducatif inspiré du siècle des Lumières est né avec la Révolution française. En 1792, le député Condorcet expose à l'Assemblée nationale législative son plan d'Instruction publique : l'éducation ne doit plus être l'apanage de quelques-uns. Elle doit s'étendre à l'ensemble de la population afin de favoriser la promotion sociale et professionnelle de tous ; elle doit être aussi universelle, égale et complète que possible. Cet objectif, révolutionnaire à l'époque, est encore lointain, mais il incarne l'intention des fondateurs de « l'instruction » dans les écoles publiques comme celle des promoteurs de l'éducation populaire ; il fait de Condorcet le précurseur de l'éducation populaire.

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation naissante bouleverse la société française comme nous le rapportent de façon saisissante les écrivains de l'époque : Victor Hugo, Émile Zola ou Jules Vallès. De nouveaux métiers

apparaissent qui imposent au peuple des formations nouvelles, les inventions scientifiques bousculent les dogmes de la connaissance, la lutte des classes se substitue aux anciennes inféodations. C'est dans ce contexte que des initiatives éducatives se multiplient, introduisant durablement en France « l'idée sociale ». Des bourgeois bienfaiteurs, de hauts fonctionnaires « philanthropes », des clercs charitables fondent des centres de formation d'instructeurs en vue d'enseigner dans les écoles mutuelles, des patronages qui tissent leur toile sur le territoire national. De cette époque, datent des mouvements aujourd'hui bien vivants, comme les conférences Saint-Vincent-de-Paul, ou de nouvelles méthodes éducatives comme « l'étude du milieu » enseignée par Frédéric Le Play, dont la formule « *voir, juger, agir* » est à la base de l'action militante de plusieurs mouvements, confessionnels ou laïques, tels que les Cemea (Centres d'entraînements aux méthodes d'éducation active), ou la Joc (Jeunesse ouvrière chrétienne).

À côté de l'effervescence confessionnelle, un grand pôle laïque émerge en 1866, porté par Jean Macé, un journaliste politique haut-rhinois, qui a découvert quelques années plus tôt le puissant réseau des bibliothèques communales belges. Entouré de quelques amis, il décide de reproduire ce modèle qui dépasse aussitôt les limites de son département. L'abolition de la République par Napoléon III en décembre 1851, pourtant élu par le peuple, le révolte. Positiviste, il s'engage dans l'action pour combattre « *l'ignorance du peuple* » qui se laisse opprimer. En 1866, il publie *Le Manifeste de la Ligue de l'enseignement* dans lequel il défend l'idée que seule la formation des citoyens permet l'émergence de la démocratie et qu'elle est l'instrument de l'action politique. L'instruction doit être gratuite, obligatoire et laïque : elle ouvre à la raison et au progrès. C'est ce programme simple et clair, plébiscité par des dizaines de milliers de personnes, que Jules Ferry, ministre de l'éducation, mettra en œuvre en 1880.

Quelques années plus tard, le scandaleux procès de l'officier israélite Alfred Dreyfus est un événement dramatique qui interroge les Français sur la nature du lien politique qui les rassemble dans une même nation. Pendant douze ans, de 1894 à 1906, l'opinion se divise entre ceux qui invoquent les droits de l'homme, la liberté individuelle et la justice et ceux qui mettent en avant l'intérêt supérieur de la patrie et l'honneur de l'armée. Cet événement favorise, par ricochet, le développement de la question sociale et la formation à la vie démocratique qui se déploient avec vigueur dans les sociétés d'instruction populaire émergentes. Les confrontations entre une fraction du monde ouvrier en promotion sociale et une bourgeoisie philanthropique s'épanouissent dans les universités populaires et les patronages. Une élite ouvrière apparaît et se syndicalise, fondant les bourses du travail qui offrent secours mutuel et enseignements « polytechniques » à ceux qui les fréquentent.

### **Une effervescence d'initiatives**

La loi donnant la liberté de s'associer, dont le projet dormait dans le tiroir du ministère de l'Intérieur depuis près de vingt ans est enfin votée en 1901, sous

la présidence du grand républicain Pierre Waldeck-Rousseau. Cette loi, constitutive des droits de l'homme, est taillée à la mesure des œuvres périscolaires, des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Elle facilite l'essor des colonies de vacances aux visées d'hygiénisme, de santé par le plein air. Aiguillonnés par leur antagonisme idéologique, les confessionnels et les laïques rivalisent dans ce domaine : l'UFCV (Union française des centres de vacances) en premier lieu pour les catholiques, la Fédération nationale des œuvres de vacances pour les laïques.

La volonté de lutter contre tout ce que la guerre de 1914-1918 a apporté d'horreurs donne un grand élan à de nombreux mouvements de jeunesse, porteurs des nouvelles aspirations de pacifisme, d'internationalisme, attachés à une pédagogie antiautoritaire, à la découverte du monde. C'est la période où se développe le scoutisme, confessionnel ou laïque, initié dans le Royaume-Uni par Robert Baden-Powell, dont les animateurs sont restés des bénévoles. Les auberges de jeunesse ouvrent leurs portes dans la diversité idéologique ; les routes de l'Europe s'offrent aux randonnées d'une jeunesse éprise de pacifisme, fortifiée par le lyrisme du romancier Jean Giono, soutenue par Léo Lagrange, membre du gouvernement Blum. Le Front populaire (mai 1936-avril 1938) facilite l'accès aux pratiques d'éducation populaire, aussi bien par l'instauration des congés payés que par une politique culturelle, scientifique et sportive ambitieuse, le brillant ministre de l'éducation Jean Zay en étant l'artisan principal.

### **Culture populaire et mouvements de jeunesse**

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, René Capitant, ministre de l'éducation, demande à deux hommes de science, Paul Langevin et Henri Wallon, de définir un nouveau projet pour l'Éducation nationale. Le rapport intègre l'éducation populaire et l'éducation des adultes dans son projet éducatif : tout le monde doit avoir la possibilité de poursuivre le développement de sa culture intellectuelle, esthétique, professionnelle, civique et morale, sans que cette formation soit obligatoirement sanctionnée par un diplôme. Le rapport, sans suite effective immédiate, marquera cependant durablement les consciences. R. Capitant décide aussi de créer une direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse dont il donne la responsabilité à Jean Guéhenno. Alors que s'étend l'idée d'instituer durablement l'éducation populaire dans un cadre administratif, J. Guéhenno crée le corps des instructeurs chargés de mettre en œuvre la politique culturelle du ministère. Leurs succès seront notables, ils ouvrent la voie à la création de nombreux festivals et participent au renouveau du théâtre depuis le TNP (Théâtre national populaire) de Chaillot jusqu'au festival d'Avignon. Pendant la guerre, la Résistance intérieure avait produit, elle aussi, une réflexion sur l'éducation populaire, comme celle qui s'est développée au sein de l'école des cadres de jeunesse d'Uriage. Les enseignants, se dégageant de l'emprise du gouvernement de Philippe Pétain et, sous l'autorité du sociologue du loisir Joffre Dumazedier, rédigent en 1946 le Manifeste du

mouvement Peuple et culture : la culture populaire est la « *synthèse de la pluralité des expressions socioculturelles dans la société* ».

### **Nouveaux combats contemporains**

Dans les années qui suivent la Libération, la France des années 1960 éprouve la vigueur de « *l'irruption de la jeunesse* », comme l'écrit le sociologue Alfred Sauvy. La forte augmentation du temps libéré profite aux loisirs ; la scolarisation, plus longue, est généralisée, et la population s'enrichit. La formation professionnelle, la mise en place d'une filière des diplômés, la relation salariale des emplois d'animation ont poussé doucement l'éducation populaire sur les marges de l'engagement militant, de l'action alternative, de l'utopie créatrice. En fait, en gagnant son combat fondateur pour une éducation obligatoire, laïque et gratuite, elle a perdu une partie de sa raison d'être. Il lui faut entrer dans de nouveaux combats au moment où la population aspire à un plus grand bien-être.

L'émergence d'un nouveau type de citoyenneté plus proche des gens redynamise le travail d'éducation populaire. Il s'exprime de plus en plus dans l'animation des grands ensembles – les banlieues – et dans la gestion municipale. Hubert Dubedout, élu maire à Grenoble en 1965 avec le soutien d'associations et de syndicats, en est la figure emblématique. De nombreux mouvements travaillent à l'émancipation féminine au moment où le contrôle des naissances produit une importante mutation dans la représentation culturelle des sexes et du couple : comment décider de procréer ou non, élever son enfant, être un consommateur avisé.

L'éducation tout au long de la vie revient en force dans le débat national. Pour la Ligue de l'enseignement, « *il faut retourner à l'école, et plusieurs fois, au cours d'une vie d'homme. L'individu ne peut plus rien considérer comme acquis* ». Cette éducation permanente qu'elle souhaite depuis 1955 aboutit en juillet 1977 aux lois Chaban-Delors sur l'organisation de la formation professionnelle continue, mais de façon tronquée : la formation pour la culture générale cède largement le pas à la formation pour l'emploi. La crise pétrolière de 1974 et l'augmentation du chômage sont passées par là. Pourtant, comme le disait Bertrand Schwartz, auteur du *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, l'éducation permanente est ce que l'école pour tous était en France dans les années 1880 : « *Mieux qu'un projet, une utopie.* »

Où en est l'éducation populaire aujourd'hui ? Elle, dont la mission initiale était d'appuyer les forces d'émancipation, de libération de l'individu, a ajouté un nouveau volet à ce projet : tisser du lien social, mener un travail d'intégration, d'ouverture à l'autre au moment où la mondialisation bouscule les situations acquises. Et les chemins pour y parvenir sont variés : les réseaux d'informations et de formations mutuelles, l'éducation à l'écologie et au développement durable, qui sont la raison d'être de nombre d'associations ; le développement solidaire qui cherche à construire une société laïque, respectueuse de tous et d'abord protectrice des migrants, des « sans-droits » – sans-papiers, sans-logement, sans-emploi – porté par des associations qui

ne se déclarent pas toutes d'éducation populaire, mais qui s'organisent en ce sens. C'est, sans doute, dans les modes d'organisation de ce type de mouvements où il arrive que la légitimité de l'action anticipe la légalité du droit, que l'avenir de l'éducation populaire la plus novatrice trouvera encore pour quelque temps son canal d'action majeur. Car ils sont actuellement, par leur impact sur les consciences, incontournables.

### **Jean-Marie Mignon**

Auteur de romans, il a été conseiller technique et pédagogique supérieur de la Jeunesse et des Sports et maître de conférences associé. Il est l'auteur notamment de *Une histoire de l'éducation populaire* (La Découverte, 2007), et de *Les Métiers de l'animation* (Dunod, 2012).